



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Motion de soutien à l'Union Générale Tunisienne du Travail Secteur des Municipaux

**Plein et entier soutien aux actions et aux justes revendications énoncées le 18 février par la fédération UGTT des municipaux !  
Solidarité avec les travailleurs du secteur municipal tunisien.**

Paris, le 26 février 2025

**La fédération nationale Interco CFDT, agissante dans le secteur des collectivités locales en France, apporte son soutien plein et entier aux revendications exprimées via la Motion professionnelle émise le 18 février par la commission administrative du secteur des municipaux de l'UGTT.**

Considérant les relations d'amitiés et de coopération de qu'elle entretient avec la fédération UGTT des Municipaux, notre fédération affirme que :

- C'est une chance pour un pays de pouvoir compter sur une centrale syndicale et une fédération des municipaux qui effectue un travail conséquent et nécessaire, dans un tel esprit de responsabilité. Nous appelons au respect du rôle essentiel des syndicats en général et de l'UGTT en particulier.
- Nous apportons notre soutien aux revendications exprimées le 18 février par l'UGTT ; et nous souhaitons une pleine réussite à l'action de grève du secteur municipal décidée pour le 13 mars 2025 si ces revendications ne sont pas entendues d'ici-là.
- Les travailleur-se-s municipaux et les collectivités locales, en Tunisie comme ailleurs, ont besoin de moyens, de reconnaissance, de conditions d'emploi sûres afin d'exercer leur mission envers les citoyennes et les citoyens, accompagner et réussir les nécessaires transitions, être ce socle solide attendu par leur nation.
- Des services publics locaux forts, dotés des moyens suffisants pour fonctionner, avec des agents formés, sécurisés en matière de santé, de protection sociale et de rémunération, constituent un bien précieux et inestimable pour la cohésion et le développement d'un pays.

**En solidarité envers les travailleurs municipaux du monde entier, nous souhaitons bon courage à nos camarades et frères municipaux tunisiens pour obtenir gain de cause à leurs revendications, et ainsi leur permettre de fournir un travail de qualité au service de leur pays, et de leurs concitoyens.**

Ingrid CLEMENT  
Secrétaire Générale d'Interco CFDT